

M.E.S., Numéro 134, Vol. 2, mai – juin 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mis en ligne : le 25 juin 2024



## *Revue Internationale des Dynamiques Sociales*

### *Mouvements et Enjeux Sociaux*

*Kinshasa, mai - juin 2024*



## LA DECENTRALISATION TERRITORIALE A L'AUNE DU MANAGEMENT PUBLIC TERRITORIAL ET DE LA BIOPOLITIQUE LOCALE A MBANDAKA

par

**Jean-Djibril EWANGO MIMBOKU**

*Chef de Travaux, Faculté des Sciences Sociales, Université de Mbandaka,  
Apprenant en D.E.S., Université de Kinshasa*

**Elie MONEDI KPEMU**

*Chercheur indépendant et apprenant en D.E.S.,  
Université de Kinshasa*

### Résumé

*La réforme institutionnelle voulue par la constitution du 18 février 2006 de la RDC sur la décentralisation est une fenêtre d'opportunité qui devrait permettre au management public territorial, MPT en sigle (instrument de prédilection de gestion compatible au développement des collectivités territoriales) d'assurer constamment la biopolitique locale et par conséquent, le développement local durable de la ville de Mbandaka.*

*Malheureusement, la mauvaise saisie par les acteurs à tous les niveaux de cette fenêtre d'opportunité ; la persistance du modèle bureaucratique et des antivoleurs depuis tout ce temps, ne conduisent pas à actionner le contrôle citoyen et de propulser le développement à la base. Donc, rien ne fait bon ménage avec le MPT, avec la biopolitique, moins encore avec le développement local (durable).*

**Mots-clés :** *décentralisation territoriale, management public, territorial, biopolitique locale, Mbandaka*

### Abstract

*The institutional reform desired by the constitution of February 18, 2006 of the DRC on decentralization is a window of opportunity should allows territorial public management, MPT in acronym (predilection instrument of management compatible with the development of local authorities) to constantly ensure local biopolitics and therefore the sustainable local development of the city of Mbandaka.*

*Unfortunately, the poor grasp by actors at all levels of this window of opportunity; the persistence of the bureaucratic model and the anti-values since all this time, do not drive to operate the citizen control and to propel the development at the base. So, nothing mixes well with the MPT, with biopolitics, even less with local (sustainable) development.*

**Keywords :** *territorial decentralization, public, territorial management, local biopolitics, Mbandaka*

### INTRODUCTION

En RDC, la décentralisation implique d'une part, le transfert « partiel » des pouvoirs, des compétences, des responsabilités, des ressources et des charges aux provinces et aux entités territoriales décentralisées et, d'autre part, la participation de la population au processus de prise de décision sur les problèmes qui la concernent dans sa vie quotidienne ou qui concernent son environnement direct et immédiat<sup>1</sup>.

Cette technique de gestion devrait constituer une fenêtre d'opportunité largement ouverte pour incrémenter au sein des entités territoriales décentralisées, ETD en sigle, les vertus cardinales du MPT en osmose avec d'autres instruments de la gouvernance territoriale qui privilégient le savoir-faire, l'intérêt concret et appréhendent la population non comme de simples administrés ou usagers des services publics, mais bien plus en tant que des clients qu'on doit à tout moment fidéliser au travers des réalisations probantes.

Cet aspect de choses donne une vraie signification au transfert des ressources financières et humaines et l'autonomie de décision et de gestion au sein de l'entité locale.

En ce qui concerne la ville de Mbandaka et le cas pour les autres ETD du pays, la totalité intégrée des instruments juridiques bien adaptés aux exigences du MPT depuis la sélection des dirigeants locaux jusqu'à la gestion quotidienne, une réelle participation citoyenne à la gouvernance territoriale et la volonté de servir loyalement les administrés/clients feraient défaut.

C'est ainsi qu'une décennie après la mise en œuvre du processus de décentralisation, les améliorations significatives attendues des conditions socio-économiques de la population de Mbandaka ne seraient pas observables. Par contre, l'on constaterait une corrosion multisectorielle des avancées en urbanité telles que laissées par la colonie ; notamment l'absence de raccordement ni à l'électricité ni à l'eau potable régulière dans le robinet, le manque criant des infrastructures socio-économiques de base (routes modernes et équipements

<sup>1</sup> Cellule Technique d'Appui à la Décentralisation « CTAD », *La décentralisation en bref*, CTAD, Kinshasa, 2013, pp.10-11

collectifs adéquats) ; l'inexistence d'une société de transport en commun intra-urbain ; un chômage aigu et une pauvreté qui frappe 93,6% de la population de cette entité<sup>2</sup>.

Eu égard à ce qui précède, cette modeste étude veut savoir pourquoi et comment la décentralisation territoriale à l'aune du management public territorial et de la biopolitique locale ne constitueraient pas depuis plus d'une décennie « un va en guerre contre la pauvreté et le sous-développement » à Mbandaka ?

Pour analyser avec un œil neuf le sujet à l'étude, cette recherche est compartimentée en trois séquences ci-dessous.

## I. AUTOSPIE DE LA DECENTRALISATION TERRITORIALE DANS LA VILLE DE MBANDAKA

Conscient du fait que « la réalité sociale est difficile à cerner et demande à celui qui l'analyse une intelligence que les psychologues qualifient de « divergence » car les causes et les conséquences se révèlent souvent inextricablement mêlées et la dimension idéologique interfère systématiquement »<sup>3</sup>.

C'est ainsi que pour bien autopsier la fonctionnalité de la décentralisation dans la ville de Mbandaka depuis 2007, nous prenons à cet effet comme unité de mesure les objectifs poursuivis par ce processus en RDC à savoir :

- la promotion de la démocratie à la base ;
- l'adaptation des services locaux aux besoins et aux aspirations des membres des entités régionales et locales ;
- le désencombrement de l'administration centrale ;
- une plus grande souplesse dans la gestion administrative ;
- l'émergence d'une conscience citoyenne ;
- l'organisation du processus de développement à la base ;
- la participation des communautés locales à l'effort de développement de leurs entités respectives ;
- l'immersion des dirigeants au sein de la population et
- la proximité entre gouvernants et gouvernés.

Au regard de ce qui précède, méthodologiquement parlant et avec une perception factuelle à Mbandaka, aucun de ces objectifs n'est réalisé comme il se devait. Par exemple, en ce qui concerne la promotion de la démocratie à la base, retenons que depuis 2007, les élections locales ne sont pas encore organisées sur toute l'étendue du territoire national. Le contraste catastrophique à ce niveau est qu'à Mbandaka, il y a récurrence des nominations clientélistes, des suspensions cyniques et des révocations infondées des autorités urbaines (de 2007 à nos jours la ville a connu 7 maires, ce qui constitue sans doute un des facteurs explicatifs de l'inefficacité de leurs actions et inachèvement de leurs programmes » et communales par les différents Ministres nationaux de l'intérieur et grave encore par les différents gouverneurs qui se sont succédés en province de l'Equateur.

Pour preuve des révocations injustifiées, nous avons les cas en index de messieurs Jean-Pierre Ngbalo Limbaya et Jean - Pierre Mumbeka (paix à son âme), nommés par ordonnance présidentielle respectivement Bourgmestres des communes de Mbandaka et de Wangata mais révoqués et remplacés par le gouverneur sans motif légal valable. C'est ainsi qu'après recours juridictionnel au Conseil d'Etat, monsieur Jean-Pierre Ngbalo Limbaya sera rétabli dans ses fonctions.

Concernant l'adaptabilité des services locaux aux besoins et aux aspirations des habitants de l'entité locale en raison d'une biopolitique locale, il sied de noter que cette population qui a toujours désiré l'accès aux services sociaux de base de qualité (l'eau, l'électricité, les hôpitaux dotés d'un personnel qualifié et équipés en matériels modernes, les écoles de standards acceptables), l'aménagement de la voirie pour permettre la fluidité à l'interne et à l'extérieure de la ville, etc. Bref ; l'amélioration des conditions socio-économiques des Mbandakais et Mbandakaises<sup>4</sup>, qui malheureusement n'ont reçu que des réponses évasives. D'où, l'inadaptation de l'administration locale aux desideratas de la population pendant que ce processus fait la palme des autorités.

Le désencombrement de l'administration centrale tel que prévu paraît inexistant d'autant plus que même pour des petits besoins sociaux (construction des ponts, assainissement, réhabilitation des routes locales, etc.)

<sup>2</sup> PNUD, « Unité de lutte contre la pauvreté », Rapport sur la pauvreté et les conditions de vie de ménages de la province de l'Equateur, 2013, pp.4-15.

<sup>3</sup> VERHELLEN, P., Sciences sociales et prospective. Collection « univers des sciences humaines », éd. A. De BOECK, Bruxelles, 1976, p.6.

<sup>4</sup> Propos recueillis auprès des Messieurs Fabien MUNGUNZA (président de la coordination provinciale de la société civile de la province de l'Equateur), le 16 /02/2022 ; Constant MOGBEMA MOBUKA (président de la notabilité de la ville de Mbandaka), le 02/03/2022 ; Ignace IKOMO-YA-LOMBOTO (chef de division urbaine de la ville de Mbandaka), le 18/02/2022 et Blaise BOKUPAPE NDJOLI (secrétaire provincial de la FEC/ Equateur), le 18/02/2022.

tout le monde (autorités locales et population) ne se réfère qu'au gouvernement central, le cas échéant à l'exécutif provincial.

Retenons que la gestion administrative de trois entités composant la ville de Mbandaka (la ville et ses deux communes) n'est ni souple parce que malgré son expansion, elle continue à fonctionner avec la même subdivision administrative issue de son statut de ville par ordonnance n°12/352 du 05 septembre 1958 ayant à l'époque (coloniale) une population de 100 000 habitants environ qui, conséquemment à l'exode rural, présente actuellement des statistiques démographiques 15 fois supérieures. L'actuelle gestion n'est non plus transparente dans ce sens qu'il est prévu dans la loi, une clef de répartition et d'affectation des recettes, dont 45% pour les projets d'investissement, 35% pour le fonctionnement et 20% pour la prime ou la rémunération. Laquelle clef de répartition n'est pas aussi respectée par les autorités à tous les niveaux. Seulement les 20% de la rémunération sembleraient être exécutées, car ces autorités craindraient la grogne que son détournement pourrait susciter auprès des agents. Les deux autres rubriques sont gérées selon le bon plaisir des autorités. C'est ce qui fait qu'aucun projet d'investissement local propre ne soit visible à Mbandaka et que le fonctionnement régulier des services administratifs pose problème. Car sans parler des fournitures modernes de bureau, ces services manquent même les stylos et papiers pour leur fonctionnement.

A en croire le chef de division urbaine<sup>5</sup> et à bien voir les chiffres, la ville de Mbandaka bénéficie d'une rétrocession mensuelle (très souvent irrégulière) de 19.000.000 fc (soit 9500 dollars américains) et 6 000 000 fc (soit 3000 dollars américains) pour chaque commune, donnant ainsi une enveloppe globale de 31 000 000 fc (soit 15 500 dollars américains) et ce, pour une population d'environ 1 500 000 habitants. Il faut le reconnaître qu'avec ces maigres moyens et sans management-biopolitique, il est difficile de faire quoique ce soit pour une entité de plus de 100 km<sup>2</sup>.

En plus de ce qui précède, il sied de souligner que l'émergence d'une conscience citoyenne, l'organisation du processus de développement à la base, la participation des communautés locales à l'effort de développement de l'entité en tant qu'objectifs salutaires pour booster le développement à la base sont asphyxiés par plusieurs facteurs (techniques, légaux non adaptés au management public territorial, politiques, administratifs et culturels) ; entre autres : la non organisation des élections locales, la politisation des nominations des animateurs, la territoriale des originaires, l'absence des critères objectifs (biopolitiques et managériaux) dans la désignation des autorités locales, la mauvaise gestion, l'impunité, etc.

Tout cela fait dire à Alexis Isandjola Ifefe que la décentralisation en RDC nous fait assister à une forme de cascade des méfaits du gouvernement central au gouvernement provincial amplifiés par les animateurs locaux qui sont en réalité comme des grains de sable qui se trouvent dans l'engrenage de la machine qui est « la décentralisation »<sup>6</sup>.

Dans une suite logique de ce qui précède, après échanges intenses avec nos interlocuteurs (résidents du milieu), catégories socioprofessionnelles confondues, nous avons constaté qu'en dépit des contestations et rejets populaires des autorités locales suite à leur gestion infructueuse ; il y a par contre, la montée en puissance de l'impunité, de la mangeoire, du détournement des deniers publics (prenons par exemple le cas du tout dernier détournement de 3 000 dollars donnés par Vodacom pour construire la salle de promotion de la mairie prirent d'autres destinations pendant la suspension du maire par le vice-maire et de droit maire intérimaire entre juin et décembre 2021 sans qu'aucune sanction ne puisse suivre)<sup>7</sup>, du clientélisme dans les nominations, le cas frappant est celui de l'actuel maire Didi Edada Limama qui fut nommé par un simple message officiel en remplacement sans raisons valables du maire Dominique Bompaka Bonyemwa, nommé par ordonnance présidentielle<sup>8</sup>. Donc par théorie de l'acte contraire, ce dernier ne pouvait être relevé de ses fonctions que par une autre ordonnance contraire, etc. Telles sont les quelques caractéristiques de la gestion de cette ville. Cette dernière étant ainsi perçue comme un champ politique, un espace de jeu ; « une organisation » ou, aux dires de Crozier et de Friedberg, « elle est le royaume des relations de pouvoir, de l'influence, du marchandage, et du calcul »<sup>9</sup>.

En outre, par rapport à la complicité des gouvernants de tous les trois paliers de gouvernance du pays (le gouvernement central, la province et l'entité locale) dans le détournement de peu des moyens qui devraient servir à financer et concrétiser le projet de développement, la gouvernance de cette ville reflète ce que

<sup>5</sup> IKOMO –YA – LOMBOTO Ignace, Op.cit.

<sup>6</sup> Interview réalisée avec monsieur Alexis ISANDJOLA IFEFE (Maire honoraire de la ville de Mbandaka et cadre retraité de la territoriale) dans son domicile, le 02/03/2022 de 11h34' à 12h57'.

<sup>7</sup> IKOMO-YA-LOMBOTO Ignace, Op.cit.

<sup>8</sup> Vice-primature de l'intérieur et sécurité, Message officiel n°25/CAB/VPM/MINITERSEC/H.M.S/274/2018 du 09 novembre 2018, du Vice Premier Ministre, Ministre de l'intérieur et sécurité.

<sup>9</sup> CROZIER, M., et FRIEDBERG, E., *L'auteur et le système*, éd., le Seuil, Paris, 1997, p.45.

soulignent les auteurs sus évoqués : « la capacité de faire confiance à l'autre, et avec elle, la certitude que celui-ci ne le dénoncera pas »<sup>10</sup> ou encore ce que Jean Otemikongo qualifie de « support de l'échange négocié »<sup>11</sup>. C'est ce qui fait dire à certains auteurs de « dilemme du prisonnier ». Donc, à la direction de chacune de nos ETD, « on choisit une personne pour faciliter l'action, pour que les choses se fassent, et la personne « devient » un chef tout court »<sup>12</sup>.

Eu égard à ce qui précède et après écoute lente de la rengaine populaire de l'échec de la décentralisation dans le milieu et une observation continue sur la gestion de cette ville depuis la mise en œuvre de ce processus, il se remarque des failles et faiblesses énormes. Elle constitue en fait un véritable saut vers l'inconnu.

C'est pourquoi, cette ville, quinze ans après qu'elle soit devenue une ETD, demeure dans l'abîme du sous-développement et ne cesse d'avoir sa tête sous l'eau. Cela s'aperçoit visiblement quand on compare le budget annuel de cette ville, exercice 2020 par exemple, qui est de 1.523.250.782 Fc (dont le taux de change sur le marché en devise américaine est de 2.000Fc pour un 1 dollar)<sup>13</sup>, soit 7.616.253,91 dollars américains par rapport à sa démographie qui est d'environ 1.500.000 habitants<sup>14</sup>. Si on procède à la répartition de ce budget à toute la population, chaque habitant recevrait entre 1015 à 1.016 FC équivalent de 0.5 dollar par an.

Même si on était neuroplégique, l'on comprendrait que dans une telle situation, il est difficile de parler de la rationalité, de la rentabilité, de l'efficacité et du développement. Car il se constate malheureusement, une juxtaposition entre décentralisation telle qu'appliquée en RDC et le management public territorial. D'où un récital sans attrait. Ainsi, sempiternellement le cyclone de désespoir des administrés (clients) perdure.

Ayant une perception différente de ceux qui pensent que les seuls obstacles qui entravent le processus de notre décentralisation se situent au niveau de l'absence des organes locaux de gestion et la non application de la caisse nationale de péréquation, la politique de la rétrocession au lieu de la retenue à la source de 40% des recettes d'ordre national ainsi que l'absence d'une volonté politique réelle.

Considérant que les ETD se meuvent au sein des provinces (même environnement socio-politique) qui, disposant des organes de gestion, mais n'arrivent toujours pas à s'auto-développer. C'est ce qui nous amène à estimer et à déduire à travers le principe qui sous-tend que « les mêmes causes produisent les mêmes effets », que les mêmes problèmes que connaissent les provinces quand bien même qu'elles soient dotées des organes élus, s'appliqueront mutatis mutandis aux ETD, une fois que les élections locales, urbaines et municipales seraient finalement organisées.

C'est pourquoi, partageant le point de vue de l'historien canadien, Lionel Groulx qui affirme que « tout est cause et tout est causé »<sup>15</sup>. Cela nous permet à comprendre que l'incapacité de nos ETD à résoudre le problème du sous-développement au mieux la pauvreté à la base est la cause de l'absence du MPT et de ses supplétifs causés par la continuité du modèle bureaucratique, causant ainsi tout ce qu'on déplore à ce niveau (la mégestion, le clientélisme, la médiocrité, l'impunité, la partitocratie, la kakistocratie, ...).

## II. DECENTRALISATION TERRITORIALE ET PROBLEMATIQUE DU MANAGEMENT PUBLIC TERRITORIAL ET DE LA BIOPOLITIQUE LOCALE A MBANDAKA

D'entrée de jeu, retenons que l'incidence qui existe entre la décentralisation territoriale, le management public territorial et la biopolitique locale n'est pas à démontrer dans le seul fait que ces trois valences visent le développement local durable et la satisfaction des besoins et aspirations des administrés (clients-les administrés qui payent les impôts pour faire fonctionner l'Etat) de l'entité locale.

Par exemple, l'objectif d'adaptation des services locaux au besoin des administrés rencontre parfaitement l'axe du management public territorial qui consiste de passer du faire au faire-faire comme soulignés par Drucker et alii, que la devise d'une stratégie de l'innovation est « nouveau et différent »<sup>16</sup>, c'est ainsi que la décentralisation telle que perçue par le management public territorial comme stratégie novatrice de la gestion locale, passe du faire (de la routine ou stagnation) au faire-faire (à l'innovation) pour une gestion locale efficace, rentable, efficiente, performante et effective.

<sup>10</sup> Idem

<sup>11</sup> OTEMIKONGO MANDEFU YAHISULE, J., *Guerre des méthodes en sciences sociales. Du choix du paradigme épistémologique à l'évaluation des résultats*, l'Harmattan, Col. Géopolitique mondiale, Paris, p.195.

<sup>12</sup> Philippe De LEENER et alii ; *Changement politique et social. Eléments pour la pensée et l'action*, éd. ENDA GRAF SAHEL, DAKAR, 2005, p.149.

<sup>13</sup> Ville de Mbandaka, Procès-verbal d'adoption du budget annuel de l'exercice 2020

<sup>14</sup> Propos recueillis le 1<sup>er</sup> février 2022 auprès de Jean BOKWELE MATUMELE, chef de 2<sup>e</sup> bureau de la ville de Mbandaka, chargé de l'organisation, des contentieux et problèmes divers.

<sup>15</sup> GROULX, L., *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Tome I : le régime français, 4<sup>e</sup> éd. FIDES, Montréal, 1962, p.14.

<sup>16</sup> Drucker, P ; et alii ; *les managers et le management* ; in « Dialogue », vol.8. n°3, Washington (Extrait), 1977, p.8.

Soutenant avec Chevalier et Loschak qu'avec le développement des activités de prestation, une nouvelle représentation de l'action publique se forge. Nous voyons par-là que l'immersion des dirigeants au sein de la population locale comme objectif de la décentralisation renferme l'axe du management public territorial qui consiste de passer de l'intérêt général à l'intérêt concret. Car de nos jours, ce n'est plus un intérêt général abstrait qui est opposé comme fin dernière du management public, mais plutôt l'intérêt très concret des destinataires des prestations, des usagers.

L'objectif de la décentralisation consistant à la proximité entre gouvernants et gouvernés est matérialisé par l'axe du management public territorial qui considère l'administré non comme usager mais bien plus comme client. Cet axe amène les autorités territoriales de manière récurrente à fidéliser les habitants de leurs entités à travers la rentabilité réelle de leurs actions et leur redevabilité publique.

Le client ou usager, dans une démarche qualité, est appréhendée à partir de sa satisfaction. C'est donc de cette satisfaction qu'il faut partir pour définir les objectifs de la gestion par la qualité. Or, on peut considérer qu'une collectivité territoriale est amenée à la triple dimension de son client par un certain nombre d'indicateurs. Elle peut viser la satisfaction d'un client (usager/contribuable, d'où, la modération fiscale), d'un client/usager/consommateur de services publics (d'où, un objectif d'équipement et d'investissement), ou d'un client-citoyen (d'où, une préoccupation plus pragmatique de conciliation de tous les intérêts en présence, de recherche d'un consensus, souvent contradictoire avec une politique volontariste). Cette évidence se traduit par le client « 3C » de la fourniture d'un service public<sup>17</sup>. C'est dans cette même optique que la gouvernementabilité est entendue comme un ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, bien que complexe, « de pouvoir, qui a pour cible la population », pour forme majeur « le savoir », l'économie du politique, pour technique essentielle les dispositifs de sécurité<sup>18</sup>.

Le MPT étant considéré de nos jours comme le ciment du développement de toute ETD, transforme la proximité géographique en une proximité organisée, basée sur les résultats. Car selon Pascal Richaud, « la notion de proximité, comme le local, devrait être repensée aujourd'hui. En plus d'être devenue en soi un thème électoraliste (donc une notion réduite à un slogan, vidée de sa complexité), une ressource stratégique, elle est de plus en plus polyforme, insaisissable donc facilement manipulable par le pouvoir »<sup>19</sup>. En outre, le MPT passe de la stratégie à l'activité étant donné que l'un de ses axes est de passer de l'intérêt général à l'intérêt concret.

Enfin, en référence à l'autopsie faite ci-avant de l'exercice de la décentralisation à Mbandaka, il se dégage sans nul doute une discordance entre la gestion de cette ville depuis tout ce temps avec le management public territorial ; nous poussant ainsi à affirmer sans ambages qu'aucun axe de cet instrument pourtant approprié pour une gestion satisfaisante de toute collectivité publique territoriale n'est nullement mis en œuvre à Mbandaka.

Dans ce même ordre d'idées, notons que la somme de tous les objectifs poursuivis par la décentralisation constitue en fait, la quintessence de la théorie de biopolitique de Foucault.

Raison pour laquelle Foucault souligne que tout pouvoir légitime doit prendre la vie comme objet de son exercice et la raison d'être de toutes luttes pour l'accès à ce pouvoir et non pour la satisfaction des intérêts personnels égoïstes. Le contraire est ce qui pousse S. Freud à considérer la recherche de pouvoir comme étant destinée à renforcer le moi<sup>20</sup>. Il faut souligner que cela s'oppose à la philosophie de la biopolitique sous - entendue dans la décentralisation. Mais malheureusement, c'est ce qui caractérise les gouvernants de Mbandaka sans exception aucune. C'est pourquoi, cette étude se veut comme un rappel et un éveil de la conscience sur le principe de la redevabilité auprès de ces derniers afin qu'ils puissent privilégier le sens du bien commun.

L'entrée de la « vie dans l'histoire » est analysée par Foucault à travers le développement de l'économie politique. Foucault démontre comment les techniques de pouvoir changent au moment précis où l'économie (en tant que gouvernement de la famille) et la politique (en tant que gouvernement de la polis : cité) s'intègrent l'une à l'autre.

<sup>17</sup> ATSHWEL – OKEL MUTUNGI, G., et KUNA MABA MAMBUKU, G., Théorie générale de management (notes de cours destinées aux étudiants de G2 SPA), UNIKIN, 2016-2017, pp.118-121.

<sup>18</sup> Foucault, M (1994) ; Cité par HYDEN, G., et BRATTON, M., *Gouverner l'Afrique vers un partage des rôles*, éd. Nouveaux Horizons, traduit de l'Anglais par Brigitte Delormé, (Manille-Philippines), 1993, p.18

<sup>19</sup> RICHAUD, P., Médias locaux alternatifs et construction des micro-espaces publics aux frontières. La démocratie participative en Europe entre réalités et projection. In *Sciences de la société*, la production de l'action publique dans l'exercice du métier politique, n°71, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2007, p.149.

<sup>20</sup> ALEXANDRE – BAILLY, F et alii ; *Comportements humains et management*, 4<sup>ème</sup> édition, PEARSON, France, 2013, p.231.

Les nouveaux dispositifs biopolitiques naissent au moment où on se pose la question de « la manière de gérer comme il faut les individus, les biens, les richesses comme on peut le faire à l'intérieur d'une famille, comme peut le faire un bon père de famille qui sait diriger sa femme, ses enfants, ses domestiques, qui sait faire prospérer sa famille, qui sait ménager pour elle, les alliances qui conviennent, comment introduire cette attention, cette méticulosité, ce type de rapport du père à sa famille à l'intérieur de la gestion d'Etat ? ».

La biopolitique comprise comme rapport entre gouvernement-population-économie politique renvoie à une dynamique des forces qui fonde un nouveau rapport entre ontologie et politique. C'est pourquoi, Foucault estime que le « gouvernement des âmes » est l'enjeu des luttes politiques et non exclusivement la modalité d'action du biopouvoir.

Dans le même cheminement, Claude Jessua et al., parlant du passage de l'efficacité parétienne à l'efficacité sociale ou équité, soulignent que « les activités productives et distributives des administrations publiques nécessitent une gestion équilibrée compatible avec le bien-être social. Cette contrainte d'efficacité revient à rechercher les moyens adaptés à la réalisation d'une affectation optimale des ressources »<sup>21</sup>. Cette perception s'inscrit logiquement dans la ligne droite de biopolitique qui exige à tout détenteur du pouvoir public de rechercher le bien-être social de tous les administrés qui, d'après le MPT sont vus comme des clients qu'on doit accorder comme contre paiement l'épanouissement multidimensionnel aboutissant ainsi à leur mieux-être.

Tout cela fait dire à Alain Nzadi que « L'Afrique a grandement besoin de développer un modèle de leadership sacrificiel ; c'est-à-dire un leadership qui sacrifie ses intérêts égocentriques au profit de l'intérêt des peuples qu'il est supposé servir »<sup>22</sup>.

Dans un autre article, Alain Nzadi démontre qu'« effectivement, si le social est le lieu où s'éprouve la vérité de toute politique, la transformation de celui-ci devrait constituer le cheval de bataille de tout leader politique qui a la lourde tâche de changer en mieux le destin de ses concitoyens vis-à-vis desquels il reste redevable. Malheureusement (souligne-t-il), cette conception d'un leadership sacrificiel et redevable semble loin du vécu politique congolais. Il est déplorable, en effet, de constater qu'en arrivant au pouvoir, l'objectif du politicien congolais est d'abord de s'enrichir et d'enrichir ses proches. Le peuple, quant à lui, assiste, impuissant, à la course éhontée et effrénée à l'enrichissement illicite et vertigineux de son leader politique »<sup>23</sup>. Ce constat désolant reflète ce qui se passe avec les gouvernants de Mbandaka.

Dans cette optique de mettre l'homme au centre de toute action, de toute lutte et de tout enjeu politiques, Bruno Mukendi préconise que « sur le plan local, il faudrait qu'il existe un « servant leadership »<sup>24</sup> fort et capable d'inspirer une vision partagée du développement local, de mobiliser et de coordonner les efforts de tous les acteurs du développement local en faveur de sa collectivité et d'utiliser efficacement les pouvoirs dévolus. Aussi faudrait-il que les populations comprennent très bien la décentralisation, ses enjeux, ses modalités de fonctionnement, et fournissent leur appui à cette politique ». C'est pourquoi, la présente étude souhaite amener chacun des acteurs locaux (gouvernants et gouvernés) à bien jouer sa partition pour que les objectifs retenus pour notre décentralisation soit efficacement et durablement accomplis.

S'inscrivant dans cette logique, Ludovic Nico Mumbenze parlant de la philosophie d'Ubuntu nous montre que la création de la richesse commune enrichit chacun et lorsque chacun est enrichi, chacun est heureux et la paix règne...<sup>25</sup>.

L'auteur poursuit en soulignant que « le contraste est aussi vrai lorsqu'on utilise le pouvoir personnel pour appauvrir d'autres afin de créer richesse et pouvoir personnels. Il faut reconnaître que les abus du pouvoir personnel proviennent d'un esprit humain malade, dysfonctionnel et narcissique qui crée une image gonflée de soi-même et cherche à soutenir cette image »<sup>26</sup>. Le contraste ci - avant constitue indignement la caractéristique des gouvernants de la ville de Mbandaka alors qu'on est en plein processus de la décentralisation.

<sup>21</sup> JESSUA, C., et Alii, *Dictionnaire des sciences économiques*, éd. Presses universitaires de France, 2001, p.772.

<sup>22</sup> NZADI-A-NZADI, A, S.J., « Transformer les potentialités en richesses réelles en vue du bien-être des citoyens : l'éternel combat de la RDC et de l'Afrique », In *Congo-Afrique*, Mai 2021, n°555, p.438.

<sup>23</sup> NZADI-A-NZADI, A, S.J., « Face aux défis du développement de la RDC, faire la politique autrement devient un impératif citoyen », In *Congo-Afrique*, Janvier 2022, n°561, p.7.

<sup>24</sup> MUKENDI T., B., *Décentralisation et accélération du développement socioéconomique en Afrique. Analyse des enjeux prioritaires*, éd. Académia-l'Harmattan SA, Louvain, la neuve, 2021, pp.27-28. Un « servant leadership » est orienté vers le service à sa population ou à ses clients. Il a la passion pour servir les autres et non pour se servir.

<sup>25</sup> MUMBENZE, L.N., « Ubuntu, une philosophie du bonheur collectif : hommage à MGR Desmond Tutu », In *Congo-Afrique*, Janvier 2022, n°561, p.71.

<sup>26</sup> MUMBENZE, L.N., *Op.cit.*, p.71.



Notons que le narcissisme n'est ni toléré, ni compagnon de la biopolitique et des autres approches centrifuges similaires qui privilégient l'intérêt et le bien-être collectifs. Mais malheureusement au Congo Démocratique en général et dans la ville de Mbandaka en particulier, s'observe manifestement l'épanouissement de la classe dirigeante opposé à la dégringolade de la population dans un abîme d'une pauvreté sans nom. Ce bien-être collectif est l'objectif du développement durable, lequel, selon David Alcaud et al, vise « l'amélioration, par les hommes et les femmes, de leur capacité à réaliser leur potentiel humain, individuel et collectif »<sup>27</sup>. Donc si le développement individuel n'est exclusivement perceptible qu'auprès des dirigeants, sans qu'on ait développement à la fois individuel et collectif (lorsqu'il s'agit de toute la collectivité), le développement individuel sélectif, devient dans ce cas, une arme de destruction sociale.

C'est dans ce sens-là que Cicéron insiste quand il dit qu'« on ne donne jamais de rang supérieur à quelqu'un pour qu'il y trouve son profit, mais pour le profit de l'inférieur ; un médecin doit profiter au malade, et non à lui-même »<sup>28</sup>. Dans un autre écrit, Cicéron reproche à son fils Philippe de sa mauvaise gestion en soulignant ce qui suit « prendre sur l'argent de légitimes propriétaires (les administrés) pour l'attribuer à des étrangers (le club de la mangeoire, du détournement, la famille, etc.) ne doit pas être considéré comme une libéralité »<sup>29</sup>. Avec Cicéron, nous exprimons notre regret aux dirigeants qui se sont succédés à la tête des ETD de Mbandaka depuis 2007 jusqu'à ce jour, qui, tous, se sont distingués dans l'application de la mangeoire (communément appelé opération retour) avec les autorités centrales et leurs ramifications politiques dans le but de conserver le pouvoir, laissant ainsi la population croupir dans sa misère.

Par contre, Ronsin, S.J., souligne que « votre chef doit se faire votre exclave »<sup>30</sup>. Cette courte phrase incarne la profondeur de la biopolitique et du bonheur des administrés.

Dans cette même percée, l'auteur renchérit que l'art de gouverner est une science non de mémoire ; mais d'esprit, non d'étude, mais d'oraison ; non de discours, mais de pratique ; non de contention, mais d'humilité ; non de spéculation, mais d'amour et d'amour de Jésus qui s'est livré et s'est abandonné, s'est oublié et s'est épuisé soi-même pour le salut des âmes<sup>31</sup>. Cela signifie que tout dirigeant doit viser, privilégier et se sacrifier pour le mieux-être de ses gouvernés.

Dans la ligne droite de ce qui précède, Sylvain Tshikoji souligne que « s'il est vrai que la responsabilité qui incombe à l'homme au pouvoir est d'abord la responsabilité de l'homme, il reste tout aussi vrai que le premier commandement dans l'exercice du pouvoir est l'existence de la communauté historico-politique. L'existence de la communauté historico-éthique veut dire simplement que des hommes et des femmes vivent, qu'ils vivent bien et dans la paix, c'est le commandement absolu »<sup>32</sup>.

L'auteur estime que « de cette manière, la finalité de l'action politique devient la satisfaction de l'humanité, la communauté. L'autorité est donc un « mukalenge wa bantu » (littéralement traduit par « le chef appartient aux sujets »), au service de tous, de la communauté avec laquelle il partage l'humanum (mukalenge wa bantu, bantu wa mukalenge : proverbe luba qui veut dire : qu'il n'y a pas de chef sans sujets, ni de sujets sans chef). Le « mukalenge wa bantu », l'autorité politique en Afrique aujourd'hui, est la personne jugée digne, vivant les yeux fixés vers la constitution d'une conscience commune qui se reconnaît dans chacun et chacun dans tous. En fait, l'homme politique africain doit être l'artisan d'une communauté où l'action politique renvoie à une fin commune et se détermine en fonction de celle-ci »<sup>33</sup>.

De ce fait, Mpia Imanda souligne que « le chef devrait être celui qui est le plus important du groupe, parce qu'il porte le poids du groupe, de la famille, de la société ou de l'Etat. Il est donc la pierre angulaire sur laquelle repose le poids de l'immeuble et non la toiture qui pèse sur l'immeuble. C'est pourquoi la quintessence politique et sociologique recommande que le leader soit l'esclave et non le bourreau du groupe, qu'il soit le serviteur des autres et non leur tyran, qu'il soit le dernier à être servir et non le premier »<sup>34</sup>.

Pour Bernard Obotela toute transformation qui se veut réellement radicale met l'homme au centre de toute action politique, économique, sociale et culturelle<sup>35</sup>.

<sup>27</sup> ALCAUD, D., et alii., Dictionnaire des sciences politiques, 2<sup>ème</sup> édition Sirey, éd. Dalloz, Paris, 2010, pp.93-96.

<sup>28</sup> CICERON, De Finibus, V,6.

<sup>29</sup> CICERON, Des Devoirs, I,14.

<sup>30</sup> F.X. RONSIN, S.J., *Pour mieux gouverner*, éd. SPES, Paris, 1948, p.306.

<sup>31</sup> Idem., p.30.

<sup>32</sup> TSHIKOJI MBUMBA, S., *De la bonne gouvernance : appel à un nouvel ordre éthique du pouvoir en Afrique noire*, éd. du CERDAF, Kinshasa, 2001, p.55.

<sup>33</sup> Idem

<sup>34</sup> MPIA IMANDA, cité par OBOTELA LINGUELE, B., République Démocratique du Congo, quels leaders politiques pour la troisième république ? In *Presses universitaires de Lubumbashi*, n° spécial, octobre 2008, p.47.

<sup>35</sup> OBOTELA LINGULE, B., Idem., p.45.

Toujours dans la logique de la biopolitique, Bernard Obotela insiste dans sa thèse qu' : « on n'exerce pas le pouvoir politique pour le pouvoir, ni pour l'Etat, ni pour son épanouissement individuel ou familial illégal mais pour la libération et le mieux-être des différentes strates composant une collectivité peu importe son processus historiques »<sup>36</sup>.

De tout ce versant de pensées, la biopolitique conçoit le pouvoir politique comme un service à rendre à la communauté, une charge ou une responsabilité en vue du mieux-être à la fois individuel et collectif, corrigeant ainsi les inégalités socio-économiques qui font à ce qu'on ait un peuple sous le peuple, la classe dirigeante épanouie et la classe dirigée très pauvre et embastillée dans une misère continuelle et progressivement aggravante au fil de temps. Ce faisant, il s'observe à Mbandaka et surtout chez la majorité des jeunes qui n'ont ni emploi, ni garantie aucune de leur épanouissement, un engagement effréné dans la politique (vue comme le seul métier à travers lequel on peut rapidement et peut être facilement avoir de l'argent) rejoignant ainsi ce qu'estiment Adler, A., Fromm et Sullivan, H que le besoin ou la recherche de pouvoir serait une défense contre le sentiment d'insécurité et d'infériorité. Ces auteurs insistent sur le fait que la recherche de pouvoir se présenterait comme une défense compulsive contre l'angoisse et la dépréciation de soi. La recherche de pouvoir constituerait donc une réaction à un certain type de frustration<sup>37</sup>.

C'est pourquoi, en ce qui concerne la ville de Mbandaka, il est plus qu'indispensable que chaque autorité selon les compétences, responsabilités et attributions de son pouvoir, se considère comme serviteur des autres, porte bonheur de ses administrés, guide ou clef d'entrée conduisant son entité au développement et à la satisfaction des besoins aspirationnels de sa population. C'est seulement à ce moment-là qu'elle peut s'estimer être chef et par conséquent le pouvoir qu'elle aura à exercer aura toute sa signification. Sans cela, le pouvoir politique perd son vrai sens et devient socialement suicidaire. Dans ce cas, la présence d'une telle autorité à la tête de l'entité constitue inextricablement un désespoir collectif et communautaire. D'où, son remplacement doit être en toute prégnance, la préoccupation de toute la collectivité (communauté).

### III. PERSPECTIVES D'UNE DECENTRALISATION AXEE SUR LES RESULTATS

#### EN VILLE DE MBANDAKA

Pour faire de la décentralisation un instrument véritablement au service du développement de la ville de Mbandaka, cette étude propose ci – dessous un logiciel de gestion territoriale axée sur les résultats.

Par essence, la gouvernance territoriale (décentralisation territoriale) repose sur des principes et outils de la gouvernance appliquée à la gestion des territoires<sup>38</sup> :

Les principes de subsidiarité et de suppléance ont pour but de veiller à ne pas faire à un niveau très élevé, ce qui peut l'être avec plus d'efficacité et à moindre coût à une échelle inférieure, ce qui signifie la recherche du niveau pertinent d'action publique<sup>39</sup>.

Eu égard à ce qui précède, le constat sur la gestion infructueuse de la ville de Mbandaka révèle que les quelques réalisations d'intérêt général qu'on peut y voir, les sont soit par le concours du gouvernement central et de la banque mondiale soit encore à une faible proportion par l'exécutif provincial de l'Equateur. D'où, la prédominance du principe de la suppléance sur celui de subsidiarité alors qu'on est en décentralisation.

Tout ce qui précède ne constitue pas un relevé exhaustif des faits observés et soulignés par nos interlocuteurs démontrant l'incapacité des gouvernants locaux à apporter des solutions compatibles aux problèmes de la population.

Face aux réponses évasives des autorités locales aux aspirations des habitants de Mbandaka, cette étude propose ci-dessous comme thérapeutique un procédé pratique pour une décentralisation axée sur les résultats.

Considérant d'abord que « la territoriale est l'épine dorsale du développement local ou sa colonne vertébrale. En matière de politiques publiques, elle demeure un élément catalyseur au regard de sa centralité et de sa transversalité »<sup>40</sup>.

Cette finalité de la décentralisation territoriale doit partir sur un élan de la prédominance du principe de subsidiarité sur celui de suppléance qui vient en appui en cas d'exécution des grands projets au sein de

<sup>36</sup> OBOTELE LINGULE, B., Pouvoir politique et développement à Tshopo et Kisangani. Une contribution à l'étude des stratégies de développement du Zaïre, Thèse de doctorat en sociologie, UNILU, 1988, p.22.

<sup>37</sup> ALEXANDRE BAILLY, F. ; et alii, Op.cit., p.231.

<sup>38</sup> BELOUCHI, A., et alii, Education à la citoyenneté et aux droits de l'homme : manuel pour les jeunes au Maroc. Série de l'Unesco : jeunes et la participation. Rabat (Maroc) : Unesco publishing, 2015, p.133

<sup>39</sup> Idem

<sup>40</sup> LOTOY ILANGO BANGA, J.P., *Partenariat entre les multinationales et l'Etat. L'exemple de la RDC*, L'Harmattan, 2012, Paris, p.172.

l'entité locale. Car la gestion verticale des affaires publiques n'a pas donné des résultats escomptés du point de vue du développement<sup>41</sup>.

Cet objectif attendu ne sera atteint avec efficacité, rentabilité, équilibre, rationalité et pérennité sans participation citoyenne réelle.

Raison pour laquelle, Arnstein rattache le sens de participation citoyenne à la plus haute catégorie : le « pouvoir citoyen ». Ainsi, déclare-t-elle : « citizen participation is citizen power ». Cette formule pourrait être interprétée comme : « la participation citoyenne est le pouvoir citoyen »<sup>42</sup>. Ce qui est dommage est que depuis lors et surtout avec la culture de la non redevabilité renforcée par la non organisation des élections urbaines et municipales, la population de Mbandaka ne participe pas à la gestion de son entité alors que « les organisations vivent à l'heure du collaboratif, de la coopération, du « co » (co-working, co-design, co-construction, ...) »<sup>43</sup> pour aboutir au succès voulu et aux résultats recherchés. C'est ainsi que la décentralisation se présente comme un moment favorable à la participation citoyenne et par conséquent à la conjonction d'efforts de tous les acteurs locaux en vue de booster le développement endogène.

Par la décentralisation territoriale, un gouvernement peut viser plusieurs objectifs politiques spécifiques, parmi lesquels, cette étude n'a retenu qu'un seul à savoir : promouvoir la démocratie locale par la participation des populations à la gestion de la chose locale et les élections périodiques des responsables locaux. Cette participation renforce le sentiment d'appartenance des citoyens à l'Etat ainsi que l'appropriation et la légitimation des actions initiées. Par des élections régulières, transparentes et justes, mais aussi par une planification locale qui permet d'élaborer avec la population concernée des plans et programmes de développement qui tiennent compte de ses besoins et préoccupations (justice, équité, emplois, etc.) ainsi que la recherche concertée des voies et moyens pour leur mise en œuvre effective<sup>44</sup>.

Cet objectif très salutaire pour le développement local ne peut être implémenté que si les élections locales aboutissent au choix des leaders territoriaux managers, prévenants et providentiels, soucieux de mettre en œuvre l'intérêt concret, le mieux-faire et appelé à agir face aux populations comme peut se comporter un vendeur auprès de ses clients dans un marché concurrentiel et consumériste. Car, c'est par rapport à la distribution des services que l'on observe la dimension de la citoyenneté que recouvre la décentralisation<sup>45</sup>.

Comme il est évident que ce sont les acteurs qui font la réalité locale et comprenant aussi que l'élection municipale (locale) n'épuise pas « la démocratie locale »<sup>46</sup>, pour nous, l'opérationnalisation par les acteurs des dimensions de la gouvernance<sup>47</sup>, constituent le ciment et le quai de départ vers le développement local durable.

La somme de tous les éléments ci-haut soulignés agissant dans un continuum processuel est une ouverture de la fenêtre d'opportunité qui conduit au développement local durable, son résultat final.

## CONCLUSION

La décentralisation territoriale en RDC tout comme partout ailleurs est à notre avis une fenêtre d'opportunité ouverte au management public territorial et à la biopolitique locale. Car l'enjeu de la décentralisation ne réside pas au rapprochement de l'administrateur des administrés qui en est la chair que dans l'implémentation du management public territorial suivi de la biopolitique qui en restent l'âme.

Cela se confirme par le fait que la décentralisation vise à renforcer la capacité de réponse et d'adaptabilité de l'Administration aux besoins de ses clients/usagers à travers la création des administrations de proximité<sup>48</sup>. Par-là se rencontrent les courants des problèmes, des solutions et des orientations et s'ouvre automatiquement une fenêtre pour implémenter la biopolitique locale focalisée sur le bien commun et mettant ainsi l'homme au centre de toutes les politiques publiques territoriales. Surtout dans le contexte de Mbandaka,

<sup>41</sup> KASONGO MUNGONGO, E., Gouvernance des entités territoriales décentralisées : « défis et enjeux de la gestion des finances publiques communales à Kinshasa » de 2002 à 2008, Thèse de doctorat en Sciences Politiques et Administratives, Novembre 2009, p.103. Inédit.

<sup>42</sup> ARNSTEIN, 1969. Cité par NGALA NTUMBA, P., Décentralisation congolaise et participation citoyenne. Etude portant sur un dispositif de la société civile à la gouvernance territoriale, éd. Leuven, KU, Leuven Public Governance Institute, Belgique, 2018, p.39.

<sup>44</sup> MUKENDI T, B., op.cit., pp.57-58.

<sup>45</sup> NGALA NTUMBA, P., Op.cit., p.37.

<sup>46</sup> QUANTIN, P., (sous dire), *Gouverner les sociétés africaines. Acteurs et institutions*. Ed. Karthala et CEAN, Paris, 2005, p.135.

<sup>47</sup> HYDEN, G., et BRATTON, M., *Op.cit.*, p.19.

<sup>48</sup> MUKENDI T B., *Op.cit.*, p.61.

tout comme pour toute « ville où se déroule une grande partie de l'expérience quotidienne de la vie ... »<sup>49</sup> dont l'amélioration des conditions de vie des habitants doit être le leitmotiv de l'autorité urbaine étant donné l'insistance que nous soutenons faite par la sociologue Saskia Sassen à savoir : « la ville, c'est nous, alors que l'Etat, ce n'est pas nous »<sup>50</sup>. C'est-à-dire, tant qu'on aura pas apporté des réponses appropriées aux besoins et aspirations de sa ville, aucun citoyen (mbandakais) ne peut logiquement se satisfaire de ce qui se ferait ailleurs (que ça soit au sein d'un même Etat ou d'une même province).

Contrairement à tout ce qui précède, le processus de décentralisation présente malheureusement un autre visage en RDC et particulièrement à Mbandaka. Au lieu de profiter et de bien saisir cette ouverture de fenêtre d'opportunité, depuis 2007, tous les signaux montrent que les comportements des acteurs à tous les niveaux rétrécissent voire obscurcissent cette aubaine.

Bref ; la décentralisation RD congolaise à l'aune du management public territorial et de la biopolitique locale dans la ville de Mbandaka, est un feu qui peut s'allumer seulement s'il y a homogénéité des objectifs visés par notre décentralisation avec les vertus du management public territorial et de la biopolitique locale. Il peut s'éteindre (c'est ce que nous craignons) si nul (gouvernant et gouverné) n'est décidé à la nourrir du meilleur de lui-même.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALCAUD, D., et alii., Dictionnaire des sciences politiques, 2<sup>ème</sup> édition. Sirey, éd. Dalloz, Paris, 2010.
- ALEXANDRE - BAILLY, F., et alii ; Comportements humains et management, 4<sup>ème</sup> édition, PEARSON, France, 2013.
- BELOUCHI, A., et alii, Education à la citoyenneté et aux droits de l'homme : manuel pour les jeunes au Maroc. Série de l'Unesco : jeunes et la participation. Rabat (Maroc) : Unesco publishing, 2015.
- Cellule Technique d'Appui à la Décentralisation « CTAD », *La décentralisation en bref*, CTAD, Kinshasa, 2013.
- CROZIER, M., et FRIEDBERG, E., *L'auteur et le système*, éd., le Seuil, Paris, 1997.
- Drucker, P ; et alii ; les managers et le management ; in « Dialogue », vol.8. n°3, Washington (Extrait), 1977.
- F.X. RONSIN, S.J., *Pour mieux gouverner*, éd. SPES, Paris, 1948.
- GROULX, L., *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Tome I : le régime français, 4<sup>e</sup> éd. FIDES, Montréal, 1962.
- HYDEN, G., et BRATTON, M., *Gouverner l'Afrique vers un partage des rôles*, éd. Nouveaux Horizons, traduit de l'Anglais par Brigitte Delormé, (Manille-Philippines), 1993.
- JESSUA, C., et Alii, *Dictionnaire des sciences économiques*, éd. Presses universitaires de France, 2001.
- LOTOY ILANGO BANGA, J.P., *Partenariat entre les multinationales et l'Etat. L'exemple de la RDC*, L'Harmattan, Paris, 2012.
- MUKENDI T., B., *Décentralisation et accélération du développement socioéconomique en Afrique. Analyse des enjeux prioritaires*, éd. Académia-l'Harmattan SA, Louvain, la neuve, 2021.
- QUANTIN, P., (sous dire), *Gouverner les sociétés africaines. Acteurs et institutions*. Ed. Karthala et CEAN, Paris, 2005.
- TSHIKOJI MBUMBA, S., *De la bonne gouvernance : appel à un nouvel ordre éthique du pouvoir en Afrique noire*, éd. du CERDAF, Kinshasa, 2001.
- VERHELLEN, P., *Sciences sociales et prospective*. Collection « univers des sciences humaines », éd. A. De BOECK, Bruxelles, 1976.
- KASONGO MUNGONGO, E., *Gouvernance des entités territoriales décentralisées : « défis et enjeux de la gestion des finances publiques communales à Kinshasa » de 2002 à 2008*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques et Administratives, Novembre 2009. Inédit.
- OBOTELA LINGULE, B., *Pouvoir politique et développement à Tshopo et Kisangani. Une contribution à l'étude des stratégies de développement du Zaïre*, Thèse de doctorat en sociologie, UNILU, 1988.

<sup>49</sup> CATHERINE CARON (Sous dir) ; A qui la ville ? Les défis d'une ville solidaire ; in relations, n° 804, septembre – octobre, 2019, p.14

<sup>50</sup> Idem

- MUMBENZE, L.N., « Ubuntu, une philosophie du bonheur collectif : hommage à MGR Desmond Tutu », In *Congo-Afrique*, Janvier 2022, n°561.
- NZADI-A-NZADI, A, S.J., « Face aux défis du développement de la RDC, faire la politique autrement devient un impératif citoyen », In *Congo-Afrique*, Janvier 2022, n°561.
- NZADI-A-NZADI, A, S.J., « Transformer les potentialités en richesses réelles en vue du bien-être des citoyens : l'éternel combat de la RDC et de l'Afrique », In *Congo-Afrique*, Mai 2021, n°555.
- OBOTELA LINGUELE, B., République Démocratique du Congo, quels leaders politiques pour la troisième république ? In *Presses universitaires de Lubumbashi*, n° spécial, octobre 2008.
- ATSHWEL-OKEL MUNTUNGI, G., et KUNA MABA MAMBUKU, G., Théorie générale de management (notes de cours destinées aux étudiants de G2 SPA), UNIKIN, 2016-2017, (inédit).
- CATHERINE CARON (Sous dir) ; A qui la ville ? Les défis d'une ville solidaire ; in relations, n° 804, septembre - octobre, 2019.
- CICERON, De Finibus, V,6.
- CICERON, Des Devoirs, I,14.
- PNUD, « Unité de lutte contre la pauvreté », Rapport sur la pauvreté et les conditions de vie de ménages de la province de l'Equateur, 2013.
- Message officiel n°25/CAB/VPM/MINITERSEC/H.M.S/274/2018 du 09 novembre 2018, du Vice Premier Ministre, Ministre de l'intérieur et sécurité.
- MUYEJ MANGEZ MANS, R., Ministre de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières ; « conférence de presse sur l'évaluation de la mise en œuvre du processus de décentralisation en RDC », le 08 juin 2013.
- Ville de Mbandaka, Procès-verbal d'adoption du budget annuel de l'exercice 2020
- Interview réalisée avec monsieur Alexis ISANDJOLA IFEFE (Maire honoraire de la ville de Mbandaka et cadre retraité de la territoriale) dans son domicile, le 02/03/2022 de 11h34' à 12h57'.
- Interview réalisée le 28 janvier 2022 avec le major Guy MBULA, Commandant adjoint du Commissariat urbain de la PNC/ville de Mbandaka.
- Propos recueillis le 1<sup>er</sup> février 2022 auprès de Jean BOKWELE MATUMELE, chef de 2<sup>e</sup> bureau de la ville de Mbandaka, chargé de l'organisation, des contentieux et problèmes divers.
- Propos recueillis auprès de monsieur Fabien MUNGUNZA (président de la coordination provinciale de la société civile de la province de l'Equateur), le 16 /02/2022 ;